

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/2229/Corr.1  
5 août 1952

ORIGINAL : FRANCAIS

Quatorzième session  
Point 14 de l'ordre du jour

LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET  
PROTECTION DES MINORITES

Rapport présenté par le Secrétaire général en exécution  
de la résolution 414 B II (XIII), sur les travaux  
futurs de l'Organisation des Nations Unies dans le  
domaine de la lutte contre les mesures discrimina-  
toires et de la protection des minorités

Corrigendum

Page 40. Supprimer la quatrième ligne du point a) rédigée comme suit :  
" les mesures discriminatoires dans l'emploi".